



***Inauguration de la station d'épuration des eaux usées
membranaire d'Ensuès la Redonne
Samedi 20 février 2010***

Discours du Président Eugène CASELLI

Monsieur le maire, cher Michel Illac
Monsieur le président du Groupe des eaux de Marseille,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

De toutes les compétences que la loi a attribuées à notre communauté urbaine, l'assainissement est, avec son pendant du service de l'eau, l'une des plus fortes en termes de responsabilité de la collectivité devant nos concitoyens. Nous touchons là, en effet, à un domaine tout à fait essentiel pour ce qui concerne les conditions de vie les plus immédiates, en matière d'hygiène et de confort, et en matière d'environnement.

Ce n'est pas à vous que j'apprendrai que la commune d'Ensuès-la-Redonne bénéficie d'une situation exceptionnelle sur le littoral qui constitue l'un des atouts majeurs de Marseille Provence Métropole. La qualité du site et la prise en compte de l'augmentation de la population imposaient une amélioration considérable de l'assainissement de la commune, et la rareté des espaces disponibles ont imposé le choix d'une extension de la station existante. Extension de sa capacité de traitement des eaux usées, bien sûr, et extension de la qualité de la filtration.

L'équipement ancien répondait aux besoins d'une population de 3 000 personnes. La nouvelle, que nous inaugurons aujourd'hui, est dimensionnée pour une population équivalente à 5 800 personnes, avec une tranche immédiatement opérationnelle pour 4 500 autres personnes.

Voilà pour la capacité de l'ouvrage.

Pour ce qui concerne la technique mise en œuvre, notre choix s'est porté sur un système de traitement biologique des effluents, suivi d'une filtration membranaire. A la sortie de la station, l'eau rejetée est d'une qualité tout à fait remarquable, du niveau autorisé pour la baignade ! C'est-à-dire qu'elle est exempte de matières en suspension et que la pollution bactériologique résiduelle est très faible.

Pour atteindre ce résultat dont je me plais à souligner devant vous l'importance dans la perspective de développement durable qui inspire et détermine la politique de

MPM, les effluents font l'objet d'un prétraitement à l'entrée de la station. La filtration biologique permet ensuite, après traitement, de séparer l'eau de la boue par un passage de l'effluent au travers de plaques dont les pores ont une finesse inférieure au demi-micron.

Le maintien sur le site de l'activité d'épuration a également imposé la déshydratation des boues, par centrifugation, et la désodorisation de l'air, de manière à prévenir gêne et pollution olfactives.

Cette station d'épuration largement reconfigurée et améliorée n'est pas tout. L'extension du réseau de collecte des eaux usées est également prise en compte dans la partie littorale d'Ensuès. L'importance du chantier à réaliser s'est traduite par un découpage des travaux en trois phases successives qui s'étalent jusqu'en 2012 pour permettre un peu plus de 400 raccordements au réseau.

Au total, l'opération représente un investissement d'environ 3 millions d'euros pour lequel la communauté urbaine bénéficie de l'aide financière apportée par l'Agence de l'eau et le Conseil régional.

En maintenant la fonction d'épuration des eaux usées sur le site existant, nous avons pu réaliser des économies qui ont permis d'installer un procédé de filtration très innovant qui reste peu répandu et constitue même une première pour notre collectivité.

Permettez-moi, Monsieur le maire et chers amis, de me déclarer très satisfait du travail accompli ici par nos services, dirigés par Michel Karabadjakian, Etienne Caputo et Jean-Yves Guivarch et par l'ensemble des sociétés qui ont contribué à cette réalisation et surtout le groupe des Eaux de Marseille. Cet équipement a été pensé ... a été fait au plus près des besoins les plus fondamentaux de nos concitoyens et ce, je tiens à le souligner avec le moindre impact sur notre environnement.

Je vous remercie de votre attention.